

Mieux comprendre le projet

Les **grandes dates de mise en service** de l'usine Georges Besse 2

Déployée sur deux usines, au Sud et au Nord du site du Tricastin, l'usine Georges Besse 2 Sud a été inaugurée en décembre 2010, avec l'introduction du premier cylindre d'uranium, en présence d'une centaine de clients, venus de 14 pays à travers le monde. Elle a réalisé ensuite ses premières productions commerciales en avril 2011. En 2012, la montée en puissance de l'usine Sud a été réalisée selon le planning prévu. En avril 2014, 100 % de la capacité de production était installée.

Pour l'usine Georges Besse 2 Nord, les essais préalables à la mise en production ont eu lieu fin 2012 et le 6 mars 2013, une étape significative a été franchie avec la mise en service de la première cascade de l'usine et la mise en rotation des premières centrifugeuses, conformément au planning. La pleine capacité de production a été atteinte à la fin de l'année 2016.

Une communication régulière auprès de la CLIGEET (Commission Locale d'Information des Grands Equipements Energétiques du Tricastin)⁴ et du grand public via la presse a été réalisée (réunions plénières, petit-déjeuner presse, inauguration unité sud, inauguration unité nord, rapports annuels, communiqués de presse...).

La conception de l'usine Georges Besse 2 permet une exploitation selon les plus hauts standards de sécurité et de sûreté, notamment pour la résistance au séisme, pour la lutte contre les incendies et pour le confinement de la matière.

⁴ En France, auprès de toute installation nucléaire de base (INB) ou groupe d'INB, le président du Conseil départemental a obligation de créer une commission locale d'information (CLI) (article L125-17 du code de l'environnement). La CLI a des missions de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site ou des sites qui les concernent. Pour le site du Tricastin, il s'agit de la CLIGEET (voir plus d'informations dans la partie 5 du présent dossier de saisine).